

**RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES
(RÉLIA)**

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
COMITÉ DE PILOTAGE DU 22 FÉVRIER 2016**

Présent(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme
BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège
DEBRAS Ushy – Cap Fly - Liège
DELAHAYE Tijl – La Teignouse (zone 4) - Comblain-au Pont
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège
GUILLIAMS Florence – PFPL – Liège
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège
HAZARD THIERRY - ISoSL, Unités hospitalières - Liège
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège
LAPORTE Carole - La Teignouse (zone 5) – Comblain-au-Pont
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges (+ procuration Siajef et Clips) - Glain
MAISSE Laurent – Plan de prévention de la Ville de Liège - Liège
MORENO Yolande – IGL et Maison médicale Cap Santé - Huy
POLLERS Sophie – GAP_{PP} – Flémalle
SARTORI Sabine – PFPL et IHP de Huy – Liège
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 – Seraing
TASQUIN HERVÉ – Thaïs - Liège
THÉÂTE CHRISTELLE - PFPL/RELIA – Huy

Excusé(e)s :

CHARLIER Florence – Clips - Liège
CLAREMBAUX Christine – Siajef (Revers asbl) - Liège
JOIE Christophe – CHRH - Huy
GHERROUCHA Jérôme – openado -Liège
STANGHERLIN Grégor – Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège - Liège

Absents :

JACQUES Christian – FLAMG - Liège
KOLH Michel – APPL - Liège
STRUVAY Philippe – Huy Clos - Huy
TYOU Béatrice – AIGS + Génération Assuétudes + Les Lieux-Dits –
Vottem/Herstal/Waremme
VAN TORRE Anne-Marie - CHR de la Citadelle – Liège
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

Secrétariat :

Frédéric Gustin – RéLIA

- **Accueil des participants**

Un tour de table est organisé pour permettre à Madame GUILLIAMS d'identifier tous les participants.

- **Approbation du projet de procès-verbal du 15 décembre 2015**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2015 est approuvé. Il accèdera donc au statut de procès-verbal de cette réunion.

- **Changements au sein du Comité de pilotage du RéLiA**

Monsieur Geoffrey WILMART succède à Madame Julie DELATTE comme membre suppléant du Comité de pilotage du RéLiA pour représenter le service HUY CLOS. Madame Florence GUILLIAMS remplace Madame Christine WATTIEZ à la coordination de la PFPL et donc comme représentante de la PFPL au sein du Comité de pilotage du RéLiA. Le STAGH quitte le Comité de pilotage du RéLiA suite à sa fermeture.

- **Approbation du Rapport d'activités 2015 du RéLiA zone 5 - Décision**

Le rapport d'activités du RéLiA zone 5, qui consiste au remplissage de données sur une page excell, n'est pas encore finalisé. La plupart des données nécessaires étant des données chiffrées, il faut seulement s'accorder aujourd'hui sur l'identification d'un item du projet du réseau pour lequel une bonne pratique a été mise en évidence et un item pour lequel des difficultés de mise en place ont été observées que ce soit au niveau méthodologie ou nouveaux développements ou organisation ou objectifs.

F. Gustin propose de citer le réseau JandCo pour la bonne pratique et la construction d'une convention avec la PFPL dans le cadre des difficultés.

Les membres du Comité de pilotage marquent leur accord.

- **Approbation du Plan d'actions 2016 du RéLiA (zone 4 et zone 5) - Décision**

Le plan d'actions du RéLiA (zone 4 et zone 5) a été revu en profondeur cette année. En effet, nous disposons de l'avis d'inspection pour les deux zones, de la notification d'agrément pour la zone 5. Nous sommes toujours dans l'attente de la notification de l'agrément pour la zone 4. Pour répondre aux remarques de l'avis d'inspection, le plan d'actions a été modifié sur la forme. Il s'agissait en effet, de faire apparaître avec plus de relief des éléments qui étaient déjà présentés auparavant mais dans deux documents différents (le plan d'actions et les rapports d'activités des zones 4 et 5). Sur le fond, deux éléments importants soulignés par l'inspection ont été mis en avant : la nécessité d'établir une convention avec la PFPL et la nécessité de créer une convention cadre entre tous les membres du RéLiA pour demander aux membres du RéLiA de s'engager à respecter le code wallon et notamment l'article visant la non discrimination. Par ailleurs, une évaluation des travaux réalisés en 2015 et un échéancier des travaux à réaliser en 2016 ont été mis en exergue. Il faut préciser que le travail n'est pas encore totalement finalisé car la valorisation des nombreuses réunions auxquelles assistent les coordinateurs n'a pas encore été intégrée au travail accompli.

Néanmoins, ce plan d'actions est quasi complet et F. Gustin demande aux membres du Comité de pilotage s'ils avalisent ce document.

Les membres du Comité de pilotage avalisent le plan d'actions du RéLiA 2016. F. Gustin fera parvenir une version finalisée du document aux membres du Comité de pilotage qui pourront encore réagir si c'est encore possible en fonction des délais. En effet, C. Dungelhoff rapporte qu'un report de la date de dépôt des plans d'actions aurait été accepté par le SPW et que celui-ci pourrait être transmis jusqu'au 31 mars 2016. F. Gustin se renseignera à ce sujet.

Th. Lottin insiste pour qu'une grande attention soit apportée à la manière dont on nomme le RéLiA. Il faut bien faire comprendre que le RéLiA est un seul réseau qui est constitué de deux zones (les zones 4 et 5). De la même manière, dans les représentations schématisées il faut que cette réalité transparaisse bien.

S. Soffritti indique qu'il convient de modifier la dénomination de Seraing 5. En effet, le service Seraing 5 ne dépend plus du plan de prévention de la Ville de Seraing mais bien de son plan de cohésion sociale.

C. Dungelhoff s'étonne du fait qu'aucune convention de collaboration n'ait encore été réalisée avec la PFPL. A ce sujet, F. Gustin rappelle que nous avons déjà évoqué cette problématique lors d'un précédent Comité de pilotage et que dans un premier temps, nous avons décidé, après avoir soupesé les coûts/bénéfices de ne pas se précipiter en la matière. C. Dungelhoff, D. Humblet et Th. Lottin estiment que nous devons diriger le RéLiA vers plus d'autonomie à l'instar de ce qui se passe pour le projet Fusion Liège et pour le REALISM. Le RéLiA devrait obtenir une liberté décisionnelle. Dr Sartori indique qu'il faudra défendre cela de manière proactive en indiquant la décision du RéLiA. F. Gustin rappelle que la PFPL avance des fonds (en 2015 : salariaux, subvention «RDR – Pour un Carré qui tourne rond», subvention provinciale pour l'achat de matériel stérile...). Une autonomie de gestion, nous ne l'aurons pas pour le budget des autres... Quoiqu'il en soit, les membres du Comité de pilotage du RéLiA souhaitent que le droit de décision revienne au réseau.

Ph. Bollette souligne que les délais de transmission des documents ne permettent pas aux membres du Comité de pilotage d'en prendre connaissance avec la sérénité nécessaire. Il demande qu'un délai d'une semaine soit au minimum respecté. F. Gustin déplore également ces délais et indique qu'il ne faut rien y voir d'autre qu'une surcharge de travail en ce début d'année 2016. Il rappelle que la coordinatrice du RéLiA a déjà dû rentrer un rapport d'activités fin janvier pour justifier la subvention facultative 2015 obtenue par la zone 4 et qu'il a dû remettre un rapport d'activités à la Ville de Liège pour le 31 janvier 2016. De plus, les nouveaux délais imposés par le SPW ne facilitent pas les choses (à voir néanmoins avec l'information de C. Dungelhoff).

▪ **Approbation des changements proposés dans le ROI – Décision**

Les modifications proposées au sein du ROI sont approuvées par les membres du Comité de pilotage.

▪ **Election présidentielle – Vote**

Dr Sartori est réélue Présidente du Comité de pilotage du RéLiA à l'unanimité des membres présents ou représentés. Comme Dr Sartori fait partie du groupe privé, il conviendrait d'élire un représentant du groupe public en tant que Vice-Président.

Un débat s'engage sur le rôle exact du Vice-Président. Actuellement, il est prévu qu'il intervienne pour prendre la décision au cas d'égalité lors d'un vote au sein de son groupe. Les membres du Comité de pilotage souhaitent remodifier le ROI en indiquant que le Vice-Président doit faire partie d'une zone différente que celle du Président. Par ailleurs, le Vice-Président peut également représenter le RéLiA en cas d'absence du Président.

▪ **Projet Fusion Liège – dernières nouvelles (F. Gustin)**

L'actualité au sein du Réseau Fusion Liège est la mise en place d'un Conseil d'Usagers et d'un Conseil de Proches. La première réunion du Conseil d'Usagers a été organisée début février. Il semble que les thèmes qui vont y être abordés correspondent assez bien aux thèmes que les professionnels avaient pointés comme étant digne d'intérêt (continuité des soins, stigmatisation...). Par ailleurs, F. Gustin constate que certains acteurs se montrent très critiques vis-à-vis de la lenteur avec laquelle la réforme est mise en place. Il y a là des enjeux qui dépassent évidemment la coordination du RéLiA. Dr Sartori indique que pour certains, il suffit de fermer des lits et de couvrir la zone. La réalité est bien évidemment plus complexe que cela. En plus, la réforme des hôpitaux est également lancée. La situation est très complexe.

C. Dungalhoff demande si F. Gustin est au courant de l'initiative d'un certain nombre de structures qui réfléchissent ensemble sur base d'un critère géographique (Club André Baillon...). F. Gustin indique qu'il n'est pas au courant de cette initiative dans le cadre du Réseau Fusion Liège. Il se renseignera auprès du coordinateur de Fusion Liège.

▪ **Implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents – dernières information (D. Humblet)**

D. Humblet ayant dû quitter la réunion, F. Gustin informe les membres du Comité de pilotage que le REALISM a procédé à l'engagement d'une nouvelle coordinatrice suite au départ de Madame Famerée. Il s'agit de Madame Caroline Geuzaine. C. Dungalhoff indique que les Hôpitaux qui recevront les fonds de la part du SPF seront au nombre de deux : le CHR de la Citadelle et le CHR de Huy. Ils prendront cela en charge en organisant une tournante entre eux tous les trois ans. Par ailleurs, elle souligne que c'est le comité de réseau qui gère le projet. Trois groupes de travail agissent en parallèle. On parle aussi de l'engagement du psychiatre et des équipes mobiles. Les échéances sont assez rapprochées. Il y a de la bonne volonté mais des délais très courts. L'engagement du pédopsychiatre n'est donc pas encore réalisé.

▪ **Situation contractuelle de C. Théâtre**

Comme convenu lors du Comité de pilotage de décembre 2015, nous avons trouvé la meilleure solution contractuelle possible, dans les limites du budget alloué à la zone 4 et

dans les limites du cadre imposé par le pouvoir organisateur du RéLiA. Madame Théâte a été engagée à 0,6 ETP dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (01/01/2016 au 31/12/2016).

- **Approbation de la convention entre Alto et la PFPL/RéLiA zone 4**

En zone 4 le service prévention de la Ville de Huy organisait, *in illo tempore*, ces interventions avec ALTO. Actuellement cela s'est essoufflé. La convention permettrait de relancer ces interventions médecins – pharmaciens en zone 4. Dans la convention, il est prévu d'organiser 3 rencontres par an. Dr Trabert est le médecin référent ALTO sur la zone 4.

Th. Lottin demande si ces interventions sont ouvertes à tous ou seulement aux médecins et pharmaciens. C. Théâte indique qu'elles s'adressent à tous les professionnels intéressés. Th. Lottin demande pourquoi le RéLiA doit payer l'entièreté du défraiement éventuel de l'orateur. Ne faudrait-il pas à tout le moins le partager avec ALTO ? C. Dungelhoff propose de parler de « personne ressource » plutôt que d'orateur pour ne pas créer de confusion avec le modérateur. Les membres du Comité de pilotage souhaitent réévaluer ces points avec Alto. Dr Sartori rappelle que c'était Huy-Clos qui organisait cela dans le passé. Elle souligne que les psychiatres de l'Hôpital de Huy y participaient à titre gratuit.

- **Les nouveaux outils du RéLiA – Zone 4**

C. Théâte présente les nouvelles cartes de visite où sont reprises les coordonnées des deux coordinateurs du RéLiA. Elle présente également la nouvelle publication des membres du RéLiA – zone 4.

C. Dungelhoff estime que cette publication n'a pas la qualité de la clarté. C'est bien les membres du RéLiA zone 4 qui sont concernés. Néanmoins, on a l'impression que cela concerne l'ensemble du Réseau. Lors qu'une réédition, il s'agira de beaucoup mieux mettre cela en exergue. Certains trouvent dans cet exemple la démonstration de l'intérêt d'avoir un Vice-Président en zone 5.

C. Théâte précise qu'une affiche va être créée et prendra en compte les remarques émises.

L. Maisse constate que pour opendo, une adresse en zone 5 apparaît. Or d'autres institutions présentées sur la publication de la zone 4 disposent également de structures semblables à Liège (ex : maisons médicales).

C. Théâte indique que chaque structure a réalisé son encart. Par ailleurs, elle signale qu'il n'y a pas d'autres maisons médicales sur la zone 4.

Y. Moreno précise que cette publication a été décidée et réalisée de façon opportuniste fin 2015 afin d'utiliser le solde du budget encore disponible. C'est pourquoi elle a été réalisée assez rapidement. S. Soffritti souhaite qu'à l'avenir, les publications soient transmises à l'ensemble du Comité de Pilotage pour accord.

- Divers
 - **Back Safe**

C. Dungalhoeff explique que la Fédito Wallonne a eu l'occasion d'aborder cette thématique avec le Cabinet du Ministre Prévot lors d'une réunion consacrée à la RDR. Le représentant du Cabinet découvrait un peu la chose. En effet, il reconnaît que le travail se fait en silos. Lors d'une prochaine réunion, Monsieur Turine expliquera comment on pourra envisager de travailler intelligemment avec cette initiative.

○ **Jandco**

F. Gustin informe les membres du Comité de pilotage du RéLiA qu'il a su réaliser une dépense de dernière minute en 2015. Cette dépense couvre la modification graphique de la brochure JandCo ainsi que la publication de 7000 exemplaires de celle-ci. F. Gustin a prévenu le graphiste qu'il n'aura la possibilité de lui fournir la liste des modifications à réaliser que fin mars 2016. Il faudra néanmoins se hâter de boucler ce travail d'envergure.

○ **Représentation des réseaux à la Fédito wallonne**

F. Gustin indique qu'il termine sa quatrième année de mandat en tant qu'administrateur à la Fédito wallonne. Il est sortant cette année et une AG est organisée en juin 2016. Il demande aux membres du Comité de pilotage s'ils estiment qu'il doit se représenter pour un nouveau mandat. En effet, La participation active à la vie de la Fédito wallonne nécessite beaucoup de temps, et il faut peut-être laisser d'autres coordinateurs réseaux prendre cet engagement à certains moments. Par ailleurs, le nombre important de liégeois au sein du CA de la Fédito garanti d'une part une bonne représentation des notre territoire mais attendent également certaines jalousies... Par ailleurs, la Fédito est en pleine refonte de ses statuts et de son ROI. Peut-être pourrions-nous en reparler lors de la prochaine réunion du Comité de pilotage du RéLiA. Si les nouveaux statuts permettaient aux administrateurs d'avoir des suppléants, cela faciliterait peut-être la résolution d'une partie de l'important investissement temporel.

● **Calendrier 2016**

Les prochaines réunions du Comité de pilotage du RéLiA en 2016 se dérouleront aux lieux et dates suivantes :

- Jeudi 2 juin 2016 de 9h00 à 11h00 à la PFPL ;
- Mardi 4 octobre 2016 de 9h00 à 11h00 à la PFPL ;
- Jeudi 1 décembre 2016 de 8h00 à 10h00 à la PFPL.

- **L'ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage du RéLiA du jeudi 2 juin 2016, de 9h00 à 11h00, au siège de la PFPL vous sera communiqué ultérieurement.**